



**C'EST LA DOUBLE PEINE
POUR LES BAS SALAIRES :
"PRENDRE SOIN ET AVOIR MAL"**



Régime général en €	BASE 1 obligatoire	BASE 2 obligatoire	BASE 3 obligatoire
Salarié	34,25 €	67,17 €	83,79 €
Conjoint facultatif	37,91 €	71,49 €	87,45 €
Enfant facultatif	21,61 €	42,56 €	53,20 €

Une famille : base 1

- ▶ Un.e salarié.e, un.e conjoint.e et un.e enfant = **919,73 € par an soit 76,64 par mois**
- ▶ Un.e salarié.e, un.e conjoint.e et deux enfants = **1 179 € par an soit 98,25 par mois**

Une famille : base 2

- ▶ Un.e salarié.e, un.e conjoint.e et un.e enfant = **1 969 € par an soit 164,10€ par mois**
- ▶ Un.e salarié.e, un.e conjoint.e et deux enfants = **2 479,92 € par an soit 206,66 par mois**

Une famille : base 3

- ▶ Un.e salarié.e, un.e conjoint.e et un.e enfant = **2 487,84 € par an soit 207,32 par mois**
- ▶ Un.e salarié.e, un.e conjoint.e et deux enfants = **3 126.24 € par an soit 260,52 par mois**

Remboursement	BASE 1 obligatoire	BASE 2 obligatoire	BASE 3 obligatoire
Médicaments remboursés à 15% par SS	Non couvert	100%	100%
Psy, Ostéo, Acupuncture ...	Non couvert	3 fois 25	3 fois 50
Patch anti-tabac	Non couvert	100 €	200 €
Prothèse dentaire non remboursée	Non couvert	300 € par dent 3 fois par an	500 € par dent 3 fois par an
Implantologie	Non couvert	300 € par dent 3 fois par an	500 € par dent 3 fois par an
Lentilles	50 € par an	150 € par an	250 € par an

====> **Salaire ASL : 1 645,58 euros bruts.** ====> **Salaire AS : 1672,07 euros bruts.**
 =====> **Salaire IDE : 2 121.21 euros bruts.**

➤ La CGT exige que la prise en charge employeur soit au moins équivalente à 100 % de la base 1 obligatoire pour le salarié, que les remboursements de la base 1 soient plus élevés, que les cotisations des enfants de la base 1 soient moins élevées, surtout lorsqu'il y a plusieurs enfants (tarif dégressif).



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :



Retrouvez toute l'actualité fédérale sur

www.sante.cgt.fr

Union Fédérale de la Santé Privée - Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

• Tél. : 01 55 82 87 71 • ufsp@sante.cgt.fr • www.sante.cgt.fr